



**BULLETIN DE LA SECTION FO ALSTOM SIF**  
**www.fo-sif.org**

**RETRAITES :**  
**AUCUN REcul SOCIAL !**

Selon le discours officiel relayé complaisamment par les principaux media, il serait évident que :

- Nos régimes de retraite sont en danger car déficitaires
- Le déficit annoncé (30 milliards d'euros en 2010, plus de 100 milliards en 2050) rend inéluctable les efforts qu'on s'apprête à exiger des salariés dans les mois qui viennent.

**Ceci est un mensonge !**

La réalité est que le gouvernement accorde la priorité à la satisfaction des banques et autres spéculateurs de la finance :

- Il est prévu un million de chômeurs en fin de droits en 2010, alors que **1 million d'emplois supplémentaires, c'est au minimum 3 milliards d'euros de cotisations vieillesse en plus.**
- C'est la rigueur salariale, alors que **1 point de masse salariale en plus dans le secteur privé, c'est 0,65 milliard d'euros de recettes en plus pour le régime général.**
- Rien qu'en 2009, 31 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales ont été accordées et ont bénéficié essentiellement aux grands groupes, qui ont pourtant continué à licencier massivement.

**La restitution de cette somme aux caisses de retraite par les entreprises permettrait de régler immédiatement le problème de l'éventuel déficit.**

Cela serait-il impossible ? Dès l'instant où la crise financière a éclaté et où furent connues les difficultés des banques, il n'a fallu que quelques heures aux autorités nationales et internationales pour décider de les renflouer. **En France, 360 milliards de lignes de crédits et des aides et exonérations de plus de 100 milliards ont été accordées aux banques et aux employeurs.** Et il serait impossible d'obtenir le remboursement des sommes dues aux salariés pour assurer leur retraites ?

- **Les aides apportées aux banques ont provoqué un déficit de 138 milliards d'euros en 2009 sur le budget national** et l'Etat a fait appel à l'emprunt sur les marchés financiers. Le deuxième poste du budget de l'Etat est maintenant le paiement des intérêts de la dette à hauteur de 46 milliards d'euros, ce qui profite encore aux banques ! Et pour réduire cet endettement, l'on voudrait maintenant imposer des restrictions aux salariés, qui devraient en somme payer pour les banques responsables de la crise ! C'est tout à fait scandaleux !

Les richesses créées par le travail sont immenses; en témoignent les dizaines de milliards de bénéfices réalisés en 2009 et les 83 milliards de dividendes versés en 2008 aux actionnaires. **Ces richesses doivent profiter aux salariés. Le droit à la retraite est l'un des progrès qui ont favorisé l'augmentation de l'espérance de vie moyenne: heureusement, les salariés ne sont plus obligés de travailler jusqu'au bout. Au nom de quoi, parce qu'on vit plus longtemps faudrait-il travailler plus longtemps?**

Et viendrait-il à l'idée d'imposer que les femmes travaillent plus longtemps sous prétexte qu'elles vivent plus longtemps?

La question n'est donc pas pour les syndicats de discuter d'une réforme des retraites avec le gouvernement, comme le préconise François Chérèque (secrétaire général de la CFDT) mais, d'abord et avant tout, d'empêcher une nouvelle attaque contre nos régimes de retraite.

En effet, si la retraite n'est plus systématiquement synonyme de pauvreté, il n'en demeure pas moins que:

- D'ores et déjà, de plus en plus de salariés sont contraints de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein;
- La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes;
- 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (677 euros par mois);
- Près d'un retraité sur dix (1,2 million) vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté!

**La section FO SIF considère que l'unité des salariés avec leurs organisations syndicales est absolument nécessaire et urgente pour :**

- **Le maintien des systèmes de retraites solidaires et par répartition**
- **Le maintien du droit à la retraite à 60 ans**
- **L'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation**
- **Une revalorisation des retraites indexée sur les salaires**
- **L'arrêt des exonérations de cotisations patronales.**

**Seule une action nationale de blocage du pays par une grève franche et interprofessionnelle peut permettre de se faire entendre. C'est la proposition de Force Ouvrière.**

## ENTRETIENS INDIVIDUELS

---

La Direction a envoyé le 11 mars dernier un mail 'Transport Info Flash' qui indique :

"Avant l'entretien avec votre manager, vous devez :[...]enregistrer dans ALPS l'auto-évaluation de vos savoir-faire et vos propositions de plan de développement et d'objectifs pour l'année 2010/2011."

Il s'agit là d'une modification importante du dispositif des entretiens individuels qui peut être un piège tendu au salarié et qui ne peut qu'accroître la pression sur ce dernier. Par exemple, comment un collègue peut-il définir lui-même ses objectifs, s'il est sur le point de terminer les tâches qu'on lui a confiées ? Devrait-il chercher par lui-même du travail dans la société ? L'on comprend aisément que cette modification permet de culpabiliser plus facilement le salarié. Etant donné que ceci a une incidence sur les conditions de travail en terme de stress, la Direction aurait dû consulter préalablement le CHSCT sur cette modification, ce qu'elle n'a pas fait. **Il s'agit là d'un manquement de la part de la Direction qui relève du délit d'entrave au bon fonctionnement des instances représentatives du personnel.** FO, entre autres, a demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de CE. FO demande

à la Direction de retirer immédiatement cette modification du "processus de gestion de la performance".

Quant à l'évaluation des savoir-faire, la définition de certaines compétences est particulièrement édifiante ! Ci-dessous quelques morceaux choisis :

Pour la "résilience" : *"Reste concentré sur les tâches importantes même lorsque la charge de travail et la fatigue s'accumulent."*

Pour le "travail d'équipe" : *"Fait corps avec Alstom. Véritable ambassadeur du Groupe, il soutient la direction et ses décisions, s'approprie la mission du Groupe et s'identifie à elle. Adopte l'esprit "Alstom""*

Ces formulations sont tout à fait inadmissibles : elles encouragent au surmenage et à la discrimination en fonction des opinions, notamment syndicales ! Sur cette question de l'évaluation des savoir-faire, non plus, ni le CE, ni le CHSCT n'ont été consultés. **FO prendra toutes ses responsabilités pour s'opposer à cette inquiétante évolution.**

**POUR LA DEFENSE  
DE VOS INTERETS MATERIELS ET MORAUX,  
NOUS VOUS INVITONS A ADHERER A FO !**